

Feuille d'information de l'Association des Usagers du Bassin A flots



Bienvenue à bord

L'assemblée Générale constituante de l'AUBAF s'est tenue vendredi 26 mars. Ses statuts ont été ratifiés, son bureau a été élu et ses objectifs confirmés : l'AUBAF agira donc de sorte à représenter et défendre les intérêts des usagers des bassins à flots en favorisant la communication et l'information entre les usagers et les instances décisionnaires.

Nous vous engageons à nous rejoindre. Seule condition : avoir sa place au port et être à jour de cotisation. Elle est fixée à 10 euros par an, 15 euros pour une adhésion double. N'hésitez pas à nous contacter : la boîte aux lettres est installée sur le « mur aux pigeons » avec les autres.

Association des
Usagers des
Bassins
A
Flots

Hangar 26
Bassin à flots N°2
33300 Bordeaux

AUBAF.fr
Contact@aubaf.fr

Infos

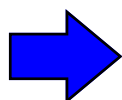
Comme convenu, une feuille d'information sur papier orange sera affichée régulièrement. Vous pourrez y lire entre autres choses :

- les infos **relatives à l'association**
- Les infos pratiques en notre possession concernant *les bassins, le port* etc
- La date et le lieu du prochain conseil d'administration, ouvert aux adhérents
- Les demandes émises par le bureau
- Les **rendez-vous** des Bassins

Factures d'eau

Concernant la prochaine facture d'eau. La facturation du mètre cube par la Lyonnaise des eaux inclut les taxes d'assainissement. Il est entendu que nous n'y sommes pas tenus. Vous penserez à réclamer au Port de Bordeaux une attestation de non traitement des eaux usées. Le tarif de votre mètre cube en sera abaissé.

(Source adhérent)



Prochain conseil